



Exigeants pour le changement!

Déclaration de l'UNSA Education au CTSD de l'Hérault du vendredi 7 juin 2013.

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs les Membres du CTSD de l'Hérault

Au risque d'essayer de trouver du sens ou de la symbolique dans les ordres du jour des Comités Techniques, l'UNSA Education relèvera aujourd'hui l'immense distorsion entre les sujets pour lesquels vous recueillez un avis et les sujets sur lesquels vous ne donnerez qu'une information.

Au-delà du caractère symbolique voire historique des écoles dites « annexes », leur transfert définitif à la municipalité n'est qu'un aboutissement logique pour lequel l'avis des représentants des personnels revêt peu d'enjeu et soulève peu de questions.

A l'inverse, la dotation d'emplois d'AED pour les établissements du second degré du département nécessiterait plus qu'une information.

En effet, ceux sont 30 équivalent temps plein d'AED qui seront supprimés à la rentrée 2013 alors que la situation de l'encadrement dans les établissements est sous pression depuis plusieurs années.

Ce choix va à l'encontre de la politique initiée à la rentrée dernière et contredit l'esprit de la circulaire de rentrée 2013.

L'UNSA Education dénonce l'implacable politique de rigueur budgétaire qui se traduit aujourd'hui par ces suppressions d'emplois indispensables au bon fonctionnement et à la sécurité des établissements, et au bien vivre ensemble.

L'UNSA Education demande le maintien de l'ensemble des postes d'AED existants dans les EPLE de notre département.

L'UNSA Education est profondément attaché au dialogue, son inscription dans le protocole de négociation de carrière en est la preuve. Pour cela, bien que vous ne soyez pas entièrement responsable de cet ordre du jour précis et de ses modalités de consultation, l'UNSA Education souhaite rappeler solennellement que si les avis et les alertes des représentants des personnels

ne peuvent se concrétiser dans le dialogue social, le conflit social et ses blocages dommageables seront l'unique voie des personnels.

Pour terminer sur une note positive, l'UNSA Education de l'Hérault salue la démarche et l'esprit de mise en place départementale des nouveaux rythmes scolaires, celle-ci va devoir se traduire sur le terrain dans chaque circonscription, dans chaque école. Les équipes pédagogiques attendent de pouvoir disposer d'aide et de temps pour pouvoir mettre en œuvre, dans le partenariat, cette réforme nécessaire à l'horizon des rentrées scolaires 2013 et 2014.